



Association Communautaire d'Action et de Recherches Sociales

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVENTION SPÉCIALISÉE 2024

SOMMAIRE

1. Présentation de l'association et du service de prévention spécialisée.....	2
1.1 <i>Présentation de l'association</i>	<i>2</i>
1.2 <i>Présentation du service de prévention spécialisée de l'ACARS</i>	<i>2</i>
1.3 <i>Organisation du service</i>	<i>2</i>
1.4 <i>Point ressources humaines annuel</i>	<i>3</i>
1.5 <i>Perspectives 2025 du service ou de l'association</i>	<i>3</i>
2. L'activité par secteur d'intervention	3
2.1. <i>Rappel des perspectives 2024</i>	<i>3</i>
2.2. <i>Présentation du territoire.....</i>	<i>5</i>
2.3. <i>Faits marquants sur le territoire et ambiance de territoire</i>	<i>6</i>
2.4. <i>Analyse des profils et problématiques des jeunes (données quantitatives, graphiques avec commentaires pour analyser les chiffres).....</i>	<i>7</i>
2.5. <i>Propositions éducatives : projets, actions et accompagnements</i>	<i>12</i>
2.6. <i>Présences sociale dont présence de rue (en complément des données chiffrées-modèle de l'équipe de prévention d'Andrézieux joint).....</i>	<i>14</i>
2.7. <i>Perspectives 2025.....</i>	<i>14</i>
3. Partenariat par secteur d'intervention (dynamique à l'œuvre)	15
3.1. <i>Articulation avec les instances communales et métropolitaines (CLSPD, service politique de la ville, DRE, médiateurs sociaux).....</i>	<i>15</i>
3.2. <i>Education nationale.....</i>	<i>16</i>
3.3. <i>Services sociaux</i>	<i>16</i>
3.4. <i>Structures d'insertion professionnelle (relai emploi, mission locale, association d'insertion)</i>	<i>16</i>
3.5. <i>Structures d'éducation populaire</i>	<i>16</i>
3.6. <i>Perspectives 2025.....</i>	<i>17</i>
4. Fiche synthétique	18
Focus sur le travail avec les parents et sur le diagnostic de territoire.....	20
Focus sur le travail avec les parents	21
Axes d'amélioration annuels	22
5. Annexes	23

1. Présentation de l'association et du service de prévention spécialisée

1.1 Présentation de l'association

L'association a pour but de promouvoir des initiatives et de gérer des établissements et des services en vue :

- D'établir une action sociale globale entre des groupes normalement intégrés dans leur environnement et des groupes marginalisés, jeunes ou adultes ;
- De concilier cette action sociale globale avec une action à visée thérapeutique.

L'A.C.A.R.S. est une association citoyenne dont l'objectif est de favoriser la reconnaissance de tous comme citoyens en s'appuyant sur des valeurs comme le respect, l'écoute, la tolérance, l'autonomie et la solidarité.

L'A.C.A.R.S. est constituée de services œuvrant dans le champ du secteur social, médico-social et de l'insertion professionnelle

1.2 Présentation du service de prévention spécialisée de l'ACARS

Le service de prévention spécialisée est présent sur le territoire Tarentaise-Beaubrun Couriot depuis 1977. Il est composé d'une équipe de cinq éducateurs spécialisés (financement pour 4,5 ETP). L'équipe s'appuie sur des valeurs, des connaissances et des pratiques professionnelles liées au travail social.

Le local du service de Prévention Spécialisée est installé sur l'espace Pibarot, au 11 rue de l'apprentissage. C'est un lieu d'accueil, de permanences, de prises en charge, au carrefour des différents secteurs d'intervention. Sa situation géographique facilite l'accès et le mouvement des jeunes.

La responsabilité de la mise en œuvre de la compétence « prévention spécialisée » incombe à Saint-Étienne Métropole qui finance les services de prévention spécialisée du territoire. Une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM) établit le cadre des relations entre l'ACARS et Saint-Etienne Métropole, fixe les orientations (public cible, modalités de mise en œuvre), le territoire d'intervention, l'évaluation des activités et les modalités de pilotage.

1.3 Organisation du service

Le service de prévention spécialisée de l'ACARS est ouvert du mardi au samedi.

Les permanences éducatives ont lieu dans les locaux du service de prévention spécialisée les mercredis de 9h à 12h pour les non scolaires et de 14h à 17h pour les scolaires. Les permanences éducatives sont des temps formalisés pendant lesquels les jeunes sont accueillis par les travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée, et durant lesquels ils peuvent exprimer leurs demandes. Elles ont lieu au local, situé 11 rue de l'apprentissage.

L'expérience sur le quartier nous montre que l'activité est soutenue durant le mois de juillet, mais qu'en revanche durant la semaine du 15 août quasiment aucun jeune n'est présent. Nous adaptons l'organisation en conséquence sur la semaine du 15 août, et n'assurons qu'une présence dans les locaux 2 demi-journées sur la semaine, avec une réponse aux appels téléphoniques quotidienne (téléphone du service basculé sur celui d'un personnel), avec possibilité d'interventions ponctuelles et ciblées si nécessaire.

Des temps dédiés au travail de rue sont planifiés tous les jours de la semaine, en soirée de 18h à 20h du mardi au samedi. Dès les beaux jours, la fin du travail de rue est portée à 22h les week-ends. Deux matinées par semaine les mardis et jeudis les éducateurs effectuent du travail de rue en fin de matinée sur le trajet entre le collège de secteur (Gambetta) et le quartier.

La présence sociale ne se limite pas à ces temps formalisés. En dehors des permanences les éducateurs peuvent recevoir les jeunes qui se présentent au service, ce que nous nommons les « accueils spontanés ». Cette disponibilité permet d'accueillir la demande du jeune, de lui apporter l'aide sollicitée immédiatement si nécessaire, de différer sa demande en lui fixant un rendez-vous individuel à un autre moment ou de l'inviter à venir lors des permanences.

Des temps consacrés aux chantiers éducatifs sont balisés chaque semaine les matins le mardi, le jeudi et le vendredi.

1.4 Point ressources humaines annuel

Le service, financé pour 4.5 ETP par Saint-Etienne Métropole, compte en 2024 cinq éducateurs spécialisés à temps plein, dont une éducatrice en formation en contrat de professionnalisation jusqu'à juillet 2025. Un responsable de service assure l'encadrement de l'équipe éducative avec le soutien d'un coordinateur du service qui fait partie des 5 éducateurs.

1.5 Perspectives 2025 du service ou de l'association

En 2024, l'ACARS a adhéré au Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée (CNLAPS). Cette adhésion permet au Directeur et au chef de service de participer aux réunions régionales de cette association et ainsi de bénéficier d'informations sur l'actualité de la prévention spécialisée. L'ACARS pourra également bénéficier du catalogue des formations proposées par le CNLAPS. A terme, nous envisageons d'utiliser TRAJECT, le logiciel proposé par le CNLAPS et conçu spécifiquement pour l'activité prévention spécialisée.

2. L'activité par secteur d'intervention

2.1. Rappel des perspectives 2024

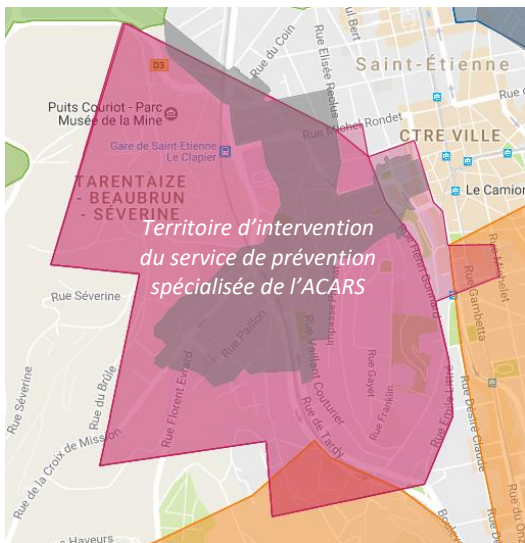
Les perspectives 2024 indiquées dans le rapport d'activité 2023 étaient les suivantes :

- Maintenir le travail de rue comme pratique fondamentale et incontournable d'une équipe de travailleurs sociaux en prévention spécialisée, adapter nos circuits de rue en fonction des lieux de regroupement des jeunes et continuer d'adapter notre présence sociale à l'actualité du territoire (lors des manifestations et événements) : ***Le travail de rue et plus globalement la présence sociale sont restés des pratiques fondamentales avec des temps de travail en rue tous les jours.***
- Continuer à proposer des interventions sociales auprès des jeunes (sorties, séjours et projets) afin de poursuivre l'ouverture culturelle à travers les nouveaux moyens d'expression et d'épanouissement (Théâtre, événements sportifs et culturels etc.), de valoriser leur image par des actions citoyennes et solidaires ; de favoriser l'insertion sociale des jeunes : ***les sorties, séjours, activités et projets ont été autant d'occasion de proposer une ouverture culturelle et sportive aux jeunes accompagnés par le service en 2024. L'accueil des jeux olympiques fut l'occasion de faire participer les jeunes accompagnés à ce grand événement.***

- Mener des actions communes avec les structures de loisirs du quartier : ***Le projet « fais vivre ton quartier » est une grande satisfaction de ce point de vue. Il a permis au service de mobiliser un grand nombre de structures associatives qui ont collaboré. La collaboration devrait se poursuivre en 2025 puisque le projet « fais vivre ton quartier 2 » a fait l'objet de demandes de subventions de la part des structures partenaires. Le diagnostic de territoire mené en collaboration avec le centre social Le Babet est lui aussi un bel exemple de collaboration.***
- Favoriser la mixité dans nos différentes interventions : ***nous nous efforçons toujours de favoriser la mixité, notamment de genre dans les actions que nous proposons. Toutefois, le public féminin est moins nombreux que le public masculin, ce qui nous a conduit pour 2025 à imaginer un projet spécifique dédié aux filles accompagnées. Celui-ci a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre des contrats de ville.***
- Accueillir, accompagner de nouvelles populations habitant notre territoire d'intervention : ***Le nombre de nouveaux jeunes avec lesquels le service est en contact est un indicateur qui montre l'atteinte de cet objectif.***
- Poursuivre notre collaboration avec le collège Gambetta par des permanences en début d'année scolaire dans l'établissement, des rencontres ou des accompagnements concernant la situation de certains jeunes avec les CPE et/ou l'Assistante de Service Social : ***Le travail partenarial avec le collège Gambetta s'est poursuivi en 2024.***
- Continuer de participer à la lutte contre le décrochage scolaire par notre présence lors des réunions du CTO (Comité Technique Opérationnel) organisées par le CIO : ***Le coordinateur du service a participé aux réunions CTO en 2024.***
- Soutenir les parents dans l'exercice de la fonction parentale : ***Nous continuons de soutenir les parents dans leur fonction parentale. Nous sommes en lien avec certaines familles lorsque leurs enfants participent à des actions collectives (autorisations parentales). Les parents les plus en difficultés avec leurs enfants n'hésitent pas à solliciter directement le service en venant à la rencontre des éducateurs directement dans les locaux.***
- Renforcer le lien avec les structures mandatées par le Département ou la Justice : ***Il s'agit là d'un partenariat au cas par cas, sur des situations individuelles nous sommes en lien avec le SPIP et la PJJ sur des situations individuelles.***
- Favoriser le partenariat avec les structures chargées de l'insertion des jeunes, notamment la Mission Locale ou l'École de la Deuxième Chance : ***Il s'agit là encore d'un partenariat au cas par cas, sur des situations individuelles, nous sommes en lien avec les conseillers mission locale ou avec l'École de la Deuxième Chance.***
- Continuer de diversifier l'offre de chantiers éducatifs grâce à Saint-Etienne Métropole : ***En raison de l'organisation des jeux olympiques, nous avons pu proposer aux jeunes de réaliser des chantiers éducatifs au stade Geoffroy Guichard. Nous espérons pouvoir profiter tous les étés de cette possibilité d'offrir aux jeunes des chantiers éducatifs dans ce grand équipement.***

2.2. Présentation du territoire

Tarentaize-Beaubrun-Couriot & Tardy



Du fait des difficultés socio-économiques de sa population, Tarentaise Beaubrun Couriot (TBC) est identifié depuis plusieurs années comme étant un quartier prioritaire politique de la ville (QPV). Ce territoire était déjà le plus peuplé des QPV de l'agglomération stéphanoise (7771 habitants en QPV) et un des plus vaste. Au début de l'année 2024, la géographie prioritaire de la politique de la ville a évolué. Le QPV a été étendu sur le quartier de Tardy qui était autrefois identifié comme étant en veille active (QVA). Cet agrandissement du QPV fait évoluer la taille du territoire prioritaire de 40 à 76 Ha et conforte sa place de quartier prioritaire le plus peuplé de la métropole.

Les données INSEE du Quartier prioritaire Tardy Tarentaize Beaubrun Couriot laissent apparaître sur le plan démographique un nombre de 10 239 habitants, avec une répartition égalitaire entre les hommes et les femmes (50/50).

Le quartier est plus jeune que la ville puisque les moins de 25 ans représentent 39.3% de la population contre 33.8% pour la ville et 31.8% pour Saint-Etienne Métropole.

Les plus de 60 ans représentent 19.2% des habitants contre 25.6% pour la ville et 26.8% pour la métropole.

L'indice de jeunesse du territoire (nombre de moins de 25 ans sur nombre de 60 ans et plus) est de 1.6, contre 1 pour la commune et 0.9 pour la métropole.

43.6% des ménages sont composés d'une seule personne, contre 48.5% pour la commune.

4.9% des ménages comptent 6 personnes ou plus, contre 1.9% pour la commune ou la métropole. Les ménages sont donc composés d'un nombre plus important de personnes à TTBC que dans le reste de la ville.

28.3% des habitants du territoire sont de nationalité étrangère, contre 13.9% pour la ville et 9.5% pour la métropole. Tardy Tarentaise Beaubrun Couriot est historiquement un territoire d'accueil de populations venues de l'étranger, qui s'installent ici pour profiter des loyers modérés qu'offre notamment le logement social.

De nombreux bailleurs sociaux ont du patrimoine dans le quartier, le parc locatif est composé de 34.4% de logements sociaux contre 21.3% pour la ville (données Ex QPV TBC). Le quartier compte seulement 26.6% de propriétaires, contre 39.9% à Saint-Etienne et 50.2% à Saint Etienne Métropole.

Concernant l'insertion professionnelle, l'INSEE indique un taux d'emploi des 15-64 ans de 45.9% à TTBC, contre 53.1% à Saint Etienne et 58.8% à Saint Etienne Métropole. Le taux de chômage s'élève à 27.4%. La part des emplois à durée limitée (contrats précaires) est de 30.4% contre 19.8% pour la ville et 17.1% pour Saint Etienne Métropole. La population de TTBC est donc bien plus fortement impactée que le reste des habitants de la ville et de la métropole par la problématique du chômage.

Enfin, la population de TTBC affiche un taux de pauvreté de 46%, 4710 personnes vivent donc sous le seuil de pauvreté dans ce quartier, ce qui représente la concentration de précarité économique la plus importante de la métropole.

Les données de l'ancien QPV TBC laissent apparaître un revenu fiscal déclaré médian de 750 € contre 1420€ pour les habitants de la ville (statistique non disponible pour TTBC).

22% des revenus disponibles dans le quartier sont issus des prestations sociales, contre 9.8% à Saint Etienne et 7.6% à Saint Etienne Métropole.

42.1% de la population de 15 ans ou plus habitant TTBC est sans diplôme contre 22.09% pour l'ensemble de la ville. 65.1% des 15-24 ans sont scolarisés contre 79.53% pour l'ensemble de la ville de Saint-Etienne.

Malgré les difficultés socio-économiques identifiées chez ses habitants, notre territoire est très proche du centre-ville, il est très bien desservi par les transports en commun. Ça n'est donc pas un territoire « enclavé » géographiquement.

Beaucoup d'équipements municipaux sont présents sur le territoire (maison de l'emploi, Médiathèque, Comète, théâtre de Tardy, Explora, musée de la Mine, Parc Sanguedloce ...).

Le quartier souffre toutefois d'un manque d'équipement sportif (uniquement le gymnase Beaubrun) ce qui conduit inévitablement à un manque d'associations sportives présentes sur le territoire.

Un grand nombre de structures associatives sont implantées sur le territoire. Du fait de sa classification en QPV, des structures extérieures ont des interventions pérennes (comme le Dispositif de Réussite Educative) et des associations viennent mener des actions ponctuelles sur le territoire. Un grand nombre de ces associations rencontre toutefois des difficultés économiques importantes. Le tissu associatif est dense mais fragile.

De nombreuses évolutions ont lieu dans le quartier, avec de nombreux travaux d'aménagement de l'espace public et grâce au soutien de l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine). Le quartier bénéficie également de rénovation de l'habitat (patrimoine des bailleurs sociaux sur Tarentaize, rénovation de l'IGH et des abords en cours).

2.3. Faits marquants sur le territoire et ambiance de territoire

Notre territoire d'intervention s'inscrit dans les grands projets ANRU et fait l'objet d'une intervention sur l'habitat, les espaces publics et les équipements. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants du quartier, en favorisant la mixité sociale. Dans un souci de rendre acteur les jeunes qu'il accompagne, le service de prévention spécialisée de l'ACARS s'efforce d'associer la population à ces démarches, en mobilisant des groupes de jeunes qui prennent part à ces projets d'aménagement du territoire.

Dans l'actualité récente du territoire, il est à noter la fermeture de l'amicale Laïque Beaubrun, structure vieille de près de 140 ans, le 4 mars 2024. La fermeture de cette structure d'éducation populaire n'a pas été sans conséquence pour la population, notamment pour les enfants et leurs familles puisqu'elle assurait notamment jusqu'à cette date le périscolaire, proposait un lieu d'accueil enfants parents et jouait un rôle prépondérant dans la cohésion sociale du quartier.

Nous notons également en 2024 la fermeture de la mairie annexe de Tarentaize qui offrait un service de proximité aux habitants qui doivent désormais se déplacer à l'Hôtel de Ville pour en bénéficier.

Le territoire d'intervention du service a été peu impacté par les émeutes urbaines de juin 2024. Quelques véhicules et un engin de chantier ont brûlé mais le quartier est globalement resté calme durant ces événements et ni les commerces, ni les institutions ou administrations n'ont souffert des violences.

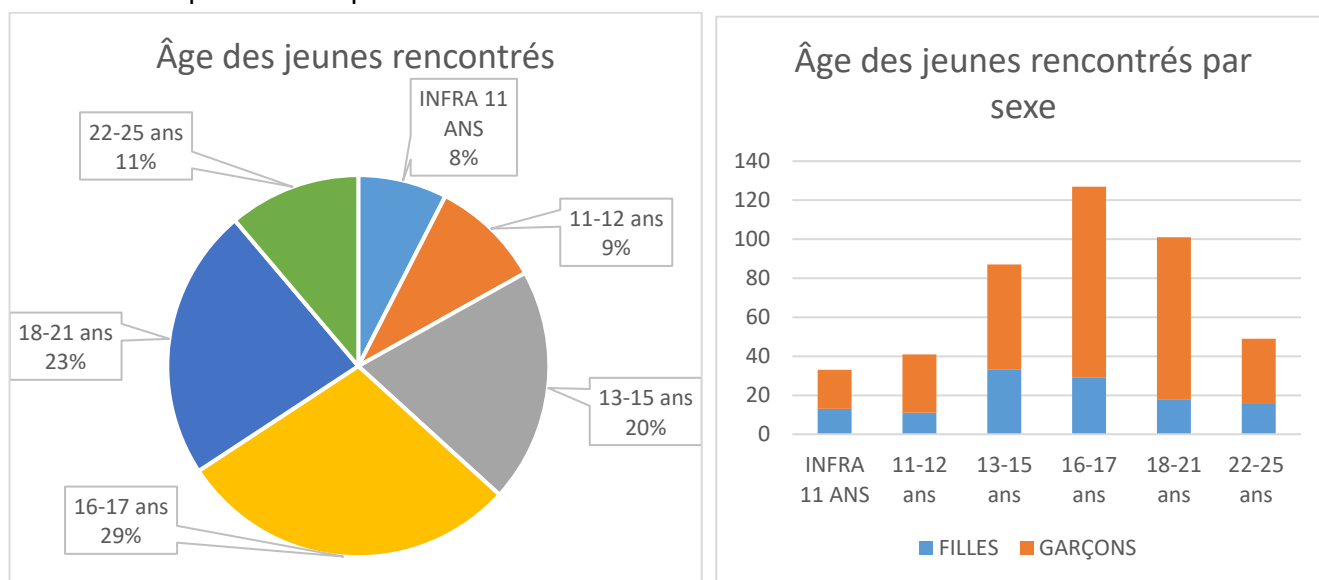
La fin de l'année 2024 a été marquée par plusieurs situations de tension dans le quartier. La relation de confiance et de proximité a permis aux éducateurs d'être informés rapidement des tensions. L'équipe a alors entrepris d'aller à la rencontre des jeunes concernés, en travail de rue, afin d'apporter de l'apaisement et d'amener les jeunes à prendre du recul afin de ne pas voir les situations « dégénérer ».

Les travailleurs sociaux de notre service sont connus, reconnus et bien accueillis par la jeunesse du quartier et plus globalement par les habitants.

Le diagnostic de territoire que nous avons conduit avec le centre Social Le Babet indique que le quartier est vécu par les habitants comme vivant, convivial, un lieu où il fait bon vivre et en même temps un quartier sale et insécurisant du fait des incivilités et de la présence de trafics.

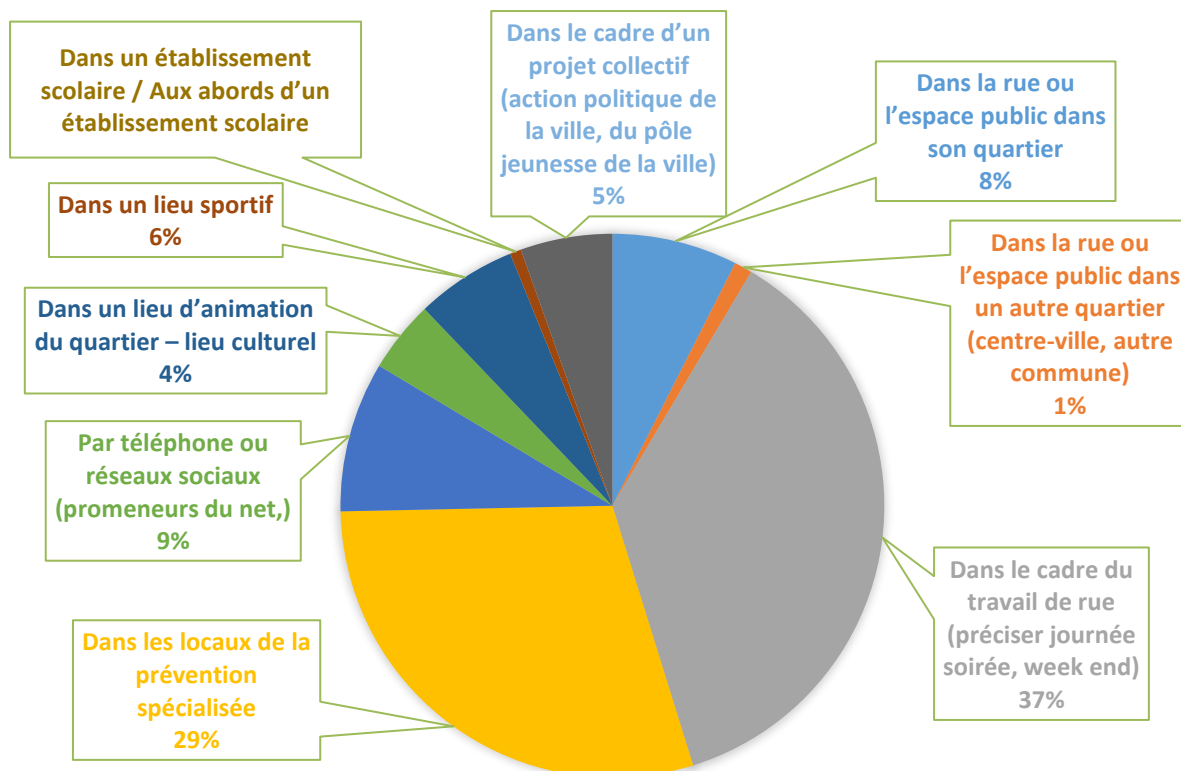
2.4. Analyse des profils et problématiques des jeunes (données quantitatives, graphiques avec commentaires pour analyser les chiffres)

En 2024, 438 jeunes (120 filles et 318 garçons) ont été rencontrés au moins une fois par les éducateurs du service de prévention spécialisée.



Les trois quart (72%) du public rencontré est constitué de jeunes âgés de 13 à 21 ans. Parmi tous les jeunes rencontrés, 207 sont de nouveaux jeunes, qui n'étaient pas en contact avec le service de prévention spécialisée les années précédentes.

LIEUX DE RENCONTRE HABITUEL DES JEUNES



La majeure partie des rencontres entre les éducateurs et les jeunes ont lieu dans la rue (46%). La pratique du travail de rue est un axe essentiel et incontournable en prévention spécialisée. Elle permet « d'aller vers », de rencontrer les jeunes dans des espaces variés, d'être proches physiquement et de créer des liens au sein de leur environnement. Ce travail de proximité permet d'obtenir un regard global sur l'ambiance du quartier.

La venue des jeunes dans les locaux du service de prévention spécialisée représente presque 1/3 des rencontres. Les permanences éducatives sont des moments privilégiés mais les jeunes se rendent aussi en dehors de ces temps au service et sont accueillis de manière spontanée.

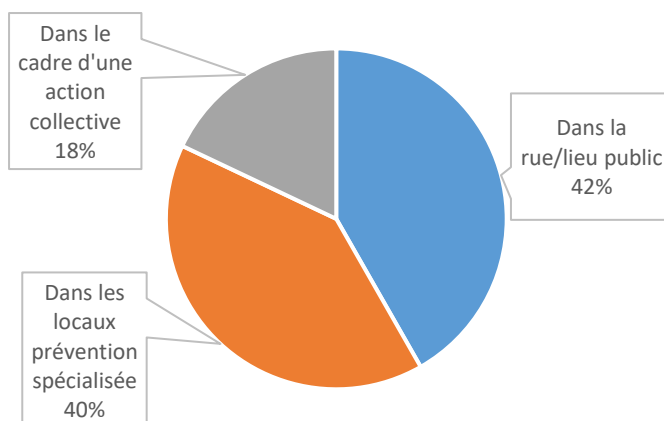
Les échanges par téléphone ou via les réseaux sociaux représentent 9% des rencontres. Ces canaux d'échanges permettent de maintenir le lien avec les jeunes accompagnés, notamment ceux impliqués dans des projets. Ils permettent aussi aux éducateurs d'entretenir le lien avec certains jeunes accompagnés de manière individuelle.

Modalités d'entrée en relation

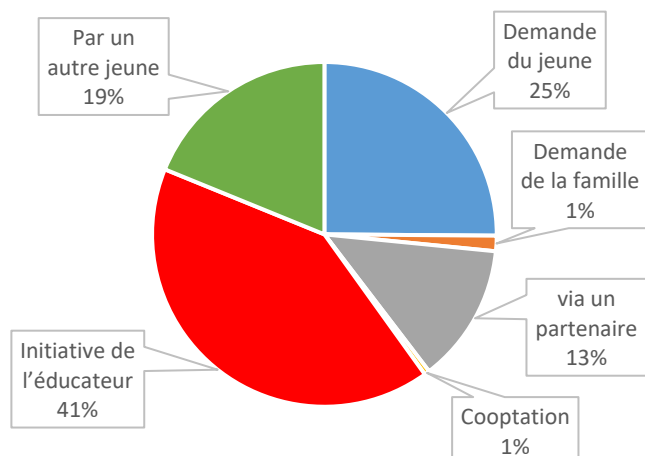
Lieu de la première rencontre

La majeure partie des rencontres avec des jeunes jusqu'alors inconnus du service de prévention spécialisée se déroulent soit dans la rue, soit dans les locaux. Le service de prévention spécialisée de l'ACARS est implanté depuis 1977 à Tarentaize Beaubrun. Les habitants, les jeunes en particulier, connaissent son existence, les éducateurs sont bien repérés. Les actions collectives conduites sur l'espace public permettent également de rencontrer régulièrement de nouveaux jeunes.

LIEU DE LA PREMIERE RENCONTRE



MODE D'ENTREE EN RELATION DES NOUVEAUX PUBLICS

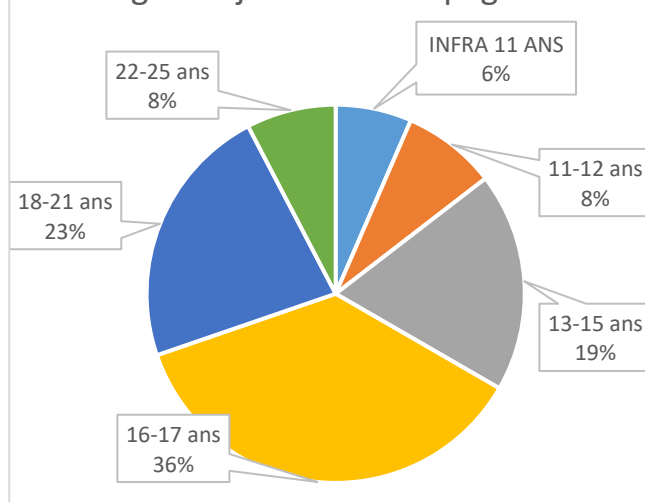


L'entrée en relation

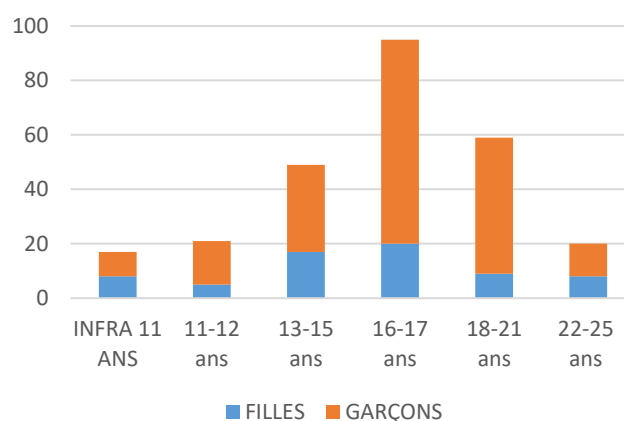
En cohérence avec le principe de l'aller-vers, les entrées en relation avec les nouveaux jeunes sont majoritairement à l'initiative des éducateurs. De nombreux jeunes viennent toutefois spontanément à la rencontre des éducateurs, ce qui montre que le service de prévention spécialisée de l'ACARS est bien repéré par la population. 20% des nouveaux jeunes sont présentés aux éducateurs par des jeunes déjà connus du service ou d'autres habitants. Certaines familles, inquiètes pour leurs enfants sont à l'initiative de la présentation du jeune.

Les jeunes accompagnés

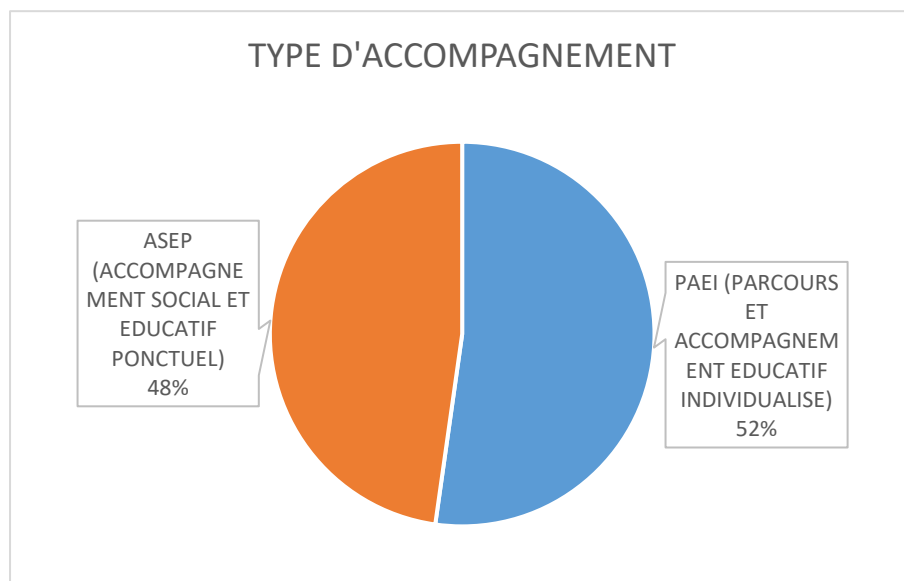
Âge des jeunes accompagnés



Âge des jeunes accompagnés par sexe

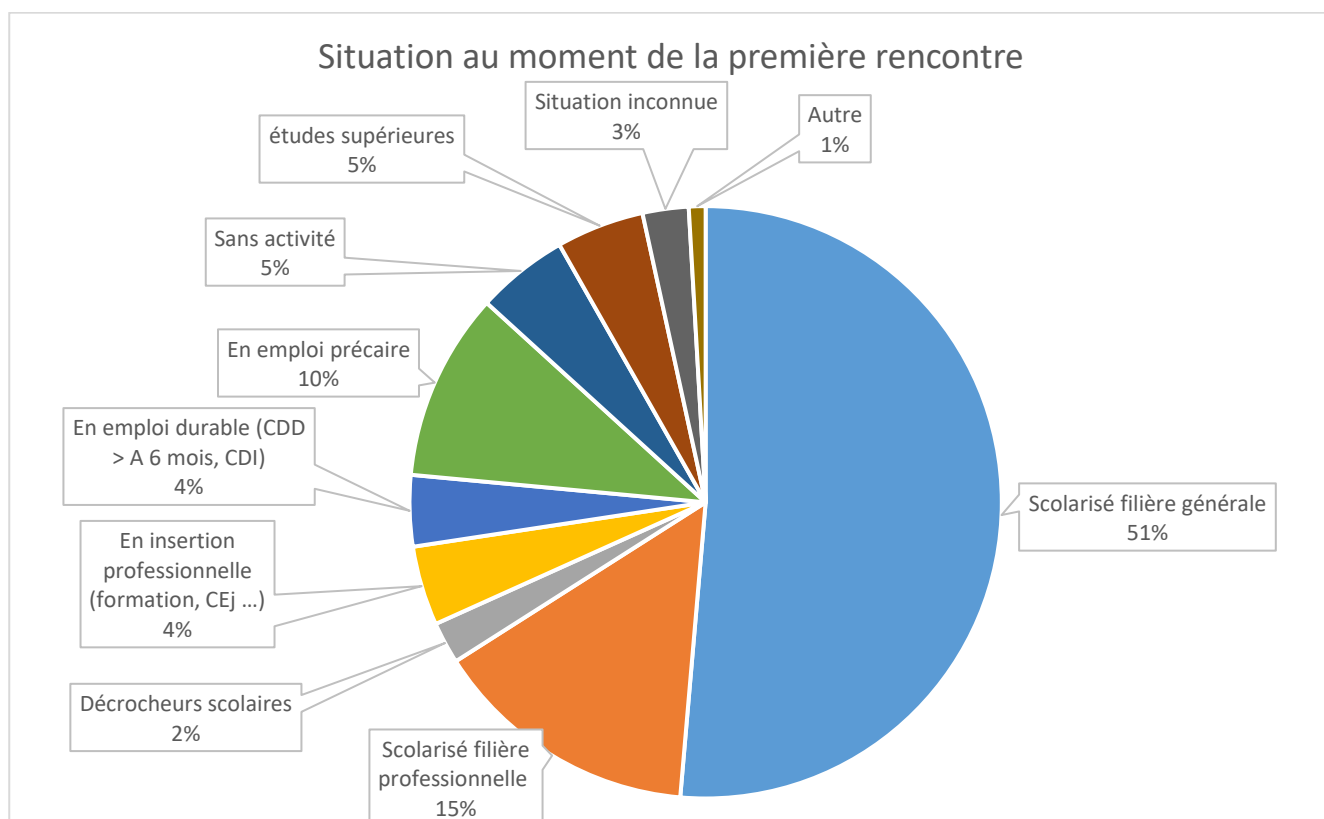


261 jeunes (67 filles, 194 garçons) ont été accompagnés par les éducateurs du service de prévention spécialisée en 2024. 59% d'entre eux ont entre 16 et 21 ans. Les moins de 16 ans représentent un tiers des jeunes accompagnés.



Parmi les jeunes accompagnés en 2024, 48% sont engagés dans un parcours d'accompagnement éducatif individualisé, qui les amène à rencontrer régulièrement les éducateurs. Les 52% restant ont été accompagnés de manière ponctuelle, afin de répondre à une demande qui ne nécessitait pas d'intervention dans la durée.

Situations des jeunes rencontrés en 2024

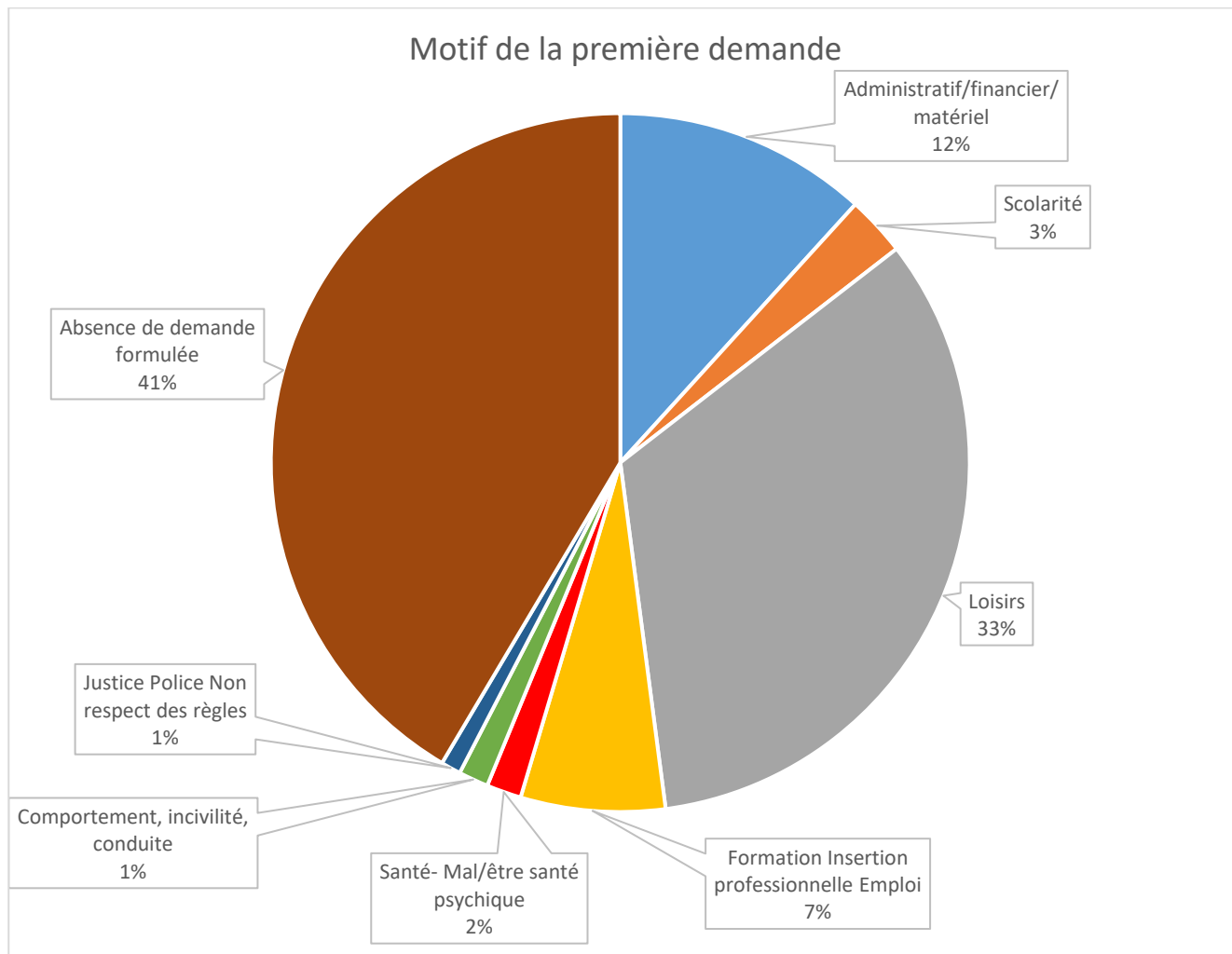


71% des jeunes rencontrés dans l'année sont scolarisés, 51% sont scolarisés en filière générale. 21% se trouvent dans une situation précaire (décrochage scolaire, emploi précaire, sans activité, en insertion).

Les situations des jeunes évoluent régulièrement et parfois très rapidement alors que le processus de remobilisation d'un jeune prend lui au contraire beaucoup de temps.

Problématiques

Les demandes des jeunes



41% des jeunes rencontrés n'expriment pas de demande aux éducateurs lors de leur entrée en relation avec eux. Les éducateurs vont à leur rencontre en travail de rue et doivent susciter l'intérêt ou l'adhésion du jeune.

L'accès aux loisirs et à la culture constitue la demande principale des jeunes. Peu d'associations sportives sont présentes dans le quartier et il y a peu d'équipements sportifs (uniquement le gymnase de Beaubrun). Les difficultés à sortir du quartier, les moyens financiers limités, le manque de mobilité expliquent ce besoin d'accès aux loisirs. La demande d'accès aux loisirs, en particulier à la pratique sportive a été fortement exprimée lors du diagnostic de territoire que nous avons conduit.

Bon nombre de jeunes s'adressent à nous pour des démarches administratives. La barrière de la langue, l'incompréhension de certains mots, le manque d'informations ou de connaissances des services publics compétents, la difficulté d'appréhension de certaines formalités administratives et le manque d'autonomie semblent être les raisons majeures qui les amènent à nous solliciter.

Une problématique fréquemment observée par les travailleurs sociaux est celle liée aux comportements d'une certaine partie de notre public qui peut parfois avoir un discours ou une attitude

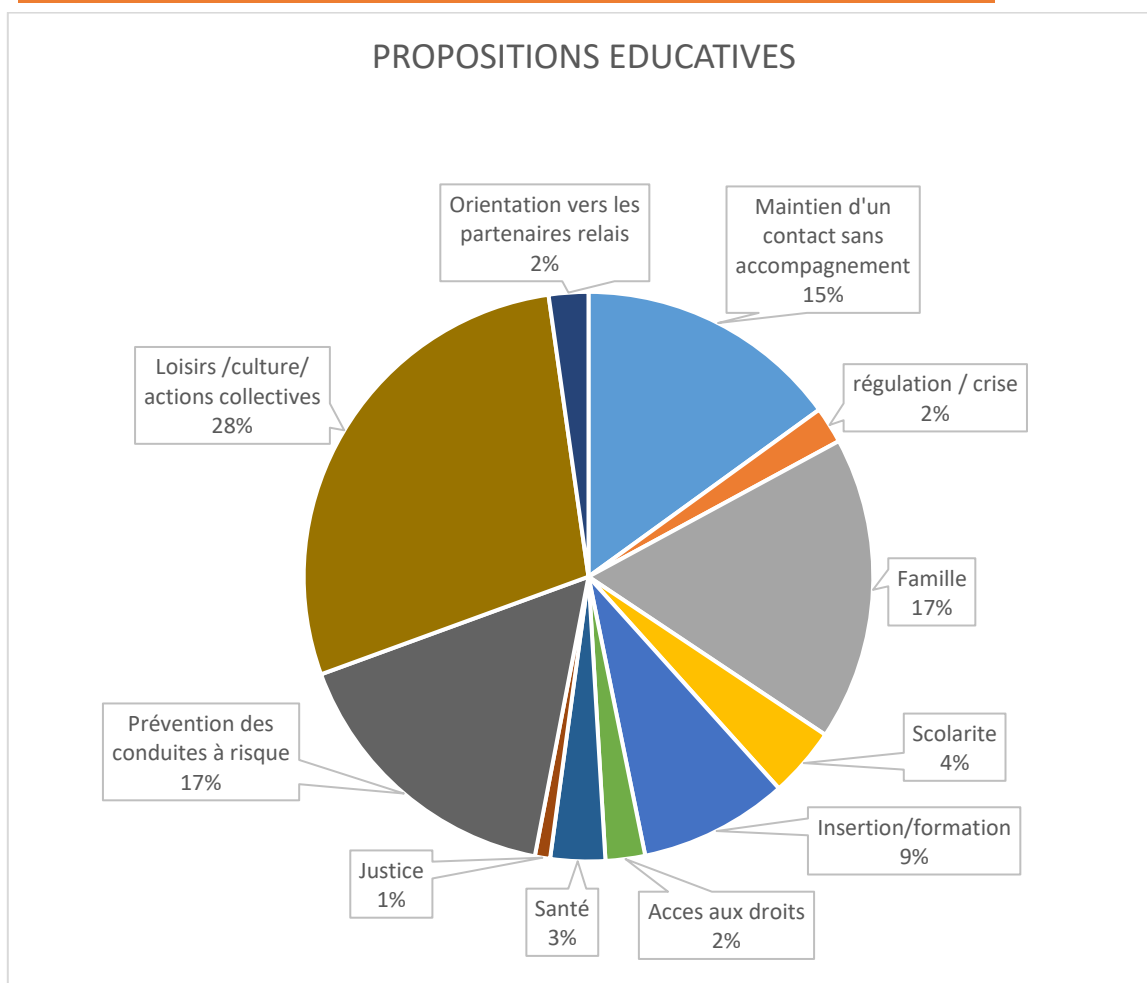
inadaptée vis-à-vis des autres. Les notions de savoir-être, de vivre ensemble, de citoyenneté, de sociabilité et de cohésion de groupe sont ainsi toujours prises en compte dans le cadre de nos actions.

Le service de prévention intervient fréquemment sur la thématique de la scolarité. Nous sommes en lien avec le service social et les CPE du collège de secteur (Gambetta), qui nous sollicitent régulièrement pour échanger sur certaines situations ou pour orienter des jeunes vers notre service. Les plus de 16 ans s'interrogent parfois sur leur orientation, et peuvent dès lors se retrouver en situation de décrochage scolaire. Par ailleurs, certains d'entre eux font le choix délibéré de quitter l'école, lorsqu'ils n'ont plus l'obligation d'être scolarisés.

Nous constatons chez les jeunes de réelles difficultés face à leur insertion professionnelle. Au-delà de 16 ans, un certain nombre de jeunes sortis du système scolaire ne possèdent ni diplôme ni qualification. Souvent très marqués par leur échec scolaire, ils ont beaucoup de difficultés à envisager un parcours de formation, à construire un projet professionnel ou encore à se tourner vers les structures de droit commun (France Travail, Mission Locale...). Les chantiers éducatifs sont un outil indispensable pour remobiliser ces jeunes non scolarisés, les maintenir dans une dynamique de travail et de responsabilité en attendant un stage, une formation ou un travail.

Quelques jeunes sont confrontés à la loi (amendes, suivi judiciaire, incarcération...). Pour ces situations, nous travaillons en collaboration avec la protection judiciaire de la jeunesse ou le SPIP.

2.5. Propositions éducatives : projets, actions et accompagnements



Les actions collectives

En 2024, les actions collectives du service de prévention spécialisée (projets, chantiers et sorties/événements) comptent 308 participations de jeunes : 100 filles et 208 garçons (certains jeunes ont pu participer à plusieurs actions).

Ces interventions se déclinent sous différentes formes :

- **6 projets** qui ont mobilisé 69 jeunes.
- **17 sorties** auxquelles ont pris part 62 jeunes
- **3 séjours** auxquels ont pris part 15 jeunes
- **18 événements et animations** auxquels ont pris part 113 jeunes.
- 1113,75 heures de **chantiers éducatifs** réalisées pour 49 jeunes.

Les **projets** (cf.. annexes) émanent soit d'une demande des jeunes, soit d'une volonté des travailleurs sociaux du service de prévention spécialisée de répondre à des problématiques identifiées chez les jeunes. Ils constituent un support éducatif permettant aux travailleurs sociaux d'établir une relation dans la durée avec les jeunes impliqués. Ils reposent sur des financements spécifiques qui font l'objet de demandes particulières. Grace à ces différents projets les travailleurs sociaux favorisent l'engagement citoyen des jeunes accompagnés. Ils permettent l'accès aux loisirs et à la culture de notre public.

Les **sorties** favorisent l'ouverture vers la culture, le sport ou les loisirs. Elles ont pour objectif de créer des liens et de la cohésion entre les jeunes, de favoriser leur participation à la vie du quartier, notamment dans le cadre des projets. Elles permettent également aux éducateurs de mener un travail d'observation afin de repérer d'éventuelles problématiques individuelles, de créer ou consolider le lien qui unit les travailleurs sociaux et les jeunes. 17 sorties éducatives ont été organisées en 2024, notamment 6 matchs de football à l'occasion des jeux olympiques.

Les **séjours** permettent aux jeunes de découvrir d'autres environnements, d'autres lieux qu'ils ne connaissent pas ou peu. Ils ont pour objectifs de créer de la cohésion dans les groupes de jeunes, de valoriser un parcours dans le cadre d'un projet.

Ils permettent d'ouvrir les jeunes à d'autres réalités culturelles, de partager le quotidien avec leurs camarades et les travailleurs sociaux. Trois séjours éducatifs ont été organisés en 2024 :

- Un séjour à Avignon pour le Festival d'Avignon dans le cadre du projet « Théâtre d'improvisation »,
- Un séjour à Rosas en Espagne dans le cadre du projet « Fais vivre ton quartier »,
- Un séjour à Unieux, commun avec des structures d'animation de la métropole et une association et des jeunes italiens. Dans le cadre du projet « accueil en réciprocité »

En 2024, 49 jeunes ont travaillé en **chantiers éducatifs**. Nous avons accompagné 12 filles et 37 garçons âgés de 16 à 22 ans : 5 étaient non scolaires, 44 étaient scolarisés. 1113.75 heures de chantiers ont été effectuées.

Tremplin 42 salarie les jeunes qui peuvent effectuer des chantiers rémunérés à partir de 16 ans.

Les chantiers éducatifs permettent à l'équipe éducative de créer du lien avec les jeunes, d'établir un diagnostic de leur situation et de débiter un accompagnement éducatif.

Pour les jeunes scolarisés, les chantiers éducatifs permettent une première découverte du monde du travail et le financement d'un projet personnel. Pour les jeunes non scolarisés, ils sont le moyen de travailler leur insertion socio-professionnelle, en lien avec les structures de droit commun, un outil de remobilisation.

Ont été réalisés en 2024 :

- 849,25 h pour le sur entretien de voirie (financement CLSPD ville de St Etienne et Etat) ;
- 57 h pour le nettoyage de Geoffroy Guichard (Financement Saint-Etienne Métropole) ;
- 182,5 h pour la réalisation d'aménagements dans le cadre du projet « engagement et citoyenneté (financement cadre de vie ville de Saint Etienne) ;
- 25 h pour l'organisation des manifestations dans le cadre du projet « fais vivre ton quartier » (financement Alliade Habitat).

Les accompagnements éducatifs individualisés

Les accompagnements éducatifs individualisés peuvent se dérouler sur une durée plus ou moins longue. Il peut s'agir d'accompagnements physiques auprès d'un ou plusieurs partenaires, en lien avec une ou plusieurs problématiques du jeune. Ces accompagnements se font à la demande du jeune ou sont proposés par les éducateurs du service.

Ces temps d'accompagnements individuels permettent d'observer le comportement du jeune, de pouvoir proposer une orientation vers les services adaptés et compétents, après avoir dressé un diagnostic de sa situation. Nous accompagnons les jeunes dans des démarches administratives, recherches d'un lieu de stage ou d'apprentissage, préparation à la rédaction d'un CV, lettre de motivation, liens avec les employeurs.

Lorsque plusieurs problématiques sont présentes, les éducateurs du service proposent au jeune un projet d'accompagnement.

2.6. Présence sociale dont présence de rue (en complément des données chiffrées-modèle de l'équipe de prévention d'Andrézieux joint)

Les outils à disposition du service de prévention de l'ACARS ne nous permettent pas de rendre les données telles qu'elles sont demandées. Notre adhésion au CNLAPS en 2024 et la perspective d'utiliser le logiciel TRAJECT nous permettront à l'avenir de fournir les données nécessaires.

2.7. Perspectives 2025

L'année 2025 nous permettra de terminer les projets débutés en 2024 (cf. annexes) : Carrefour des idées, Psycho boxe, Engagement et citoyenneté, accueil en réciprocité.

Nous avons déposé deux projets dans le cadre de l'appel à projet contrat de ville 2025 :

Projet « Espaces de valorisation et de partage entre filles » :

Les filles sont particulièrement exposées à des problématiques spécifiques, telles que le manque d'estime de soi, les discriminations liées au genre, ou encore une certaine difficulté à trouver leur place dans le monde scolaire, professionnel et social. Ces réalités, souvent renforcées par des stéréotypes de genre et un environnement socio-économique défavorable, freinent leur épanouissement et leur insertion. Face à ce constat, il nous apparaît important de mettre en place un projet dédié à la valorisation des jeunes filles, leur offrant un espace sécurisé où elles peuvent partager, apprendre et

se développer. En proposant des activités variées, allant des ateliers de bien-être aux séances de sensibilisation et d'échanges, en passant par des sorties culturelles et des rencontres avec des intervenants spécialisés, ce projet a pour ambition de créer une énergie positive pour ces jeunes filles. Investir dans leur avenir, c'est également investir dans la cohésion sociale et l'égalité des chances pour tous. Ce projet constitue une réponse concrète et nécessaire pour lutter contre les inégalités et favoriser l'émergence d'une génération confiante et engagée. Le projet cible les jeunes filles repérées dans notre travail quotidien (présence sociale, accompagnements éducatifs) ou en collaboration avec des partenaires locaux (structures sociales, associations, établissements scolaires).

Projet « Remobiliser et favoriser le bien être à travers la pratique sportive » :

Le quartier prioritaire de Tardy Tarentaize Beaubrun Couriot est marqué par des défis sociaux majeurs affectant particulièrement les jeunes que nous accompagnons. Ce territoire cumule souvent des difficultés socio-économiques, un taux de chômage élevé, des conditions de vie précaires, et un accès limité aux structures éducatives et culturelles. Les jeunes de ce quartier, confrontés à un environnement parfois défavorable, font face à divers freins :

- Manque de confiance en soi : une absence de perspectives ou d'opportunités qui peut engendrer un sentiment d'échec ou d'auto-dévalorisations.
- Problèmes de gestion des émotions et des conflits : Une exposition accrue à des contextes de tensions sociales ou familiales peut limiter leur capacité à interagir dans des cadres professionnels.
- Faible maîtrise des codes sociaux et professionnels : Les difficultés à approprier les attentes du monde du travail, comme la ponctualité, la communication ou la prise d'initiative, sont récurrentes.
- Carence de réseaux et d'accès à des modèles inspirants : Un certain isolement social limite parfois leur capacité à envisager des trajectoires positives.

Ces défis structurels et personnels font émerger la nécessité d'interventions ciblées. Le sport, au-delà de ses bienfaits physiques, constitue un outil puissant pour agir sur ces différents leviers. Ce projet répond aux besoins spécifiques des jeunes de ces quartiers, en utilisant le sport comme levier de bien-être et d'insertion. À travers des activités ciblées et un accompagnement collectif et individuel renforcé par les éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS, il constitue un tremplin vers une meilleure intégration sociale et économique.

3. Partenariat par secteur d'intervention (dynamique à l'œuvre)

3.1. Articulation avec les instances communales et métropolitaines (CLSPD, service politique de la ville, DRE, médiateurs sociaux)

Le responsable de services représente le service à chaque réunion Groupe de Travail Opérationnel (GTO) du CLSPD.

Le service est en relation régulière avec les cheffes de projets de la ville (social et urbain). Un éducateur assiste à chaque réunion des groupes de travail (GT) en place dans le quartier (GT éducation, GT Animation, GT Emploi). Le responsable de service ou le coordinateur assistent aux réunions de Coordination du quartier TTBC organisées chaque semestre.

Le coordinateur du service assiste à chaque comité de saisine du Dispositif de Réussite Educative (DRE). Le partenariat en place, permet aux référentes de parcours du DRE du territoire, d'orienter des jeunes vers le service de prévention spécialisée afin que les éducateurs puissent assurer un complément d'accompagnement ou prendre le relai dans certaines situations.

Les médiateurs sociaux d'ALTM viennent régulièrement à la rencontre des éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS pour échanger de manière informelle. Une réunion est organisée chaque trimestre afin d'évoquer de manière plus formelle les situations qui le nécessitent.

3.2. Education nationale

Le collège Gambetta est le collège de secteur de notre territoire d'intervention. Bien que situé en dehors du territoire d'intervention, les éducateurs assurent un travail de rue deux fois par semaine en direction du collège. Certains points, identifiés comme problématiques sont particulièrement ciblés (place Waldeck-Rousseau, parking des Ursules).

Depuis quelques années sont institués des temps de permanence au sein du collège une fois par mois de la rentrée au mois de décembre. Ces temps ont pour but de rencontrer des jeunes orientés par les membres de la vie scolaire du collège, ils permettent aux éducateurs d'entrer en relation avec certains collégiens qui peuvent par la suite bénéficier d'un accompagnement.

Des rencontres formalisées ont lieu chaque veille de vacances scolaires entre les CPE du collège et les éducateurs du service de prévention spécialisée. Ces temps permettent d'échanger des informations sur les situations des jeunes habitant TTBC et scolarisés à Gambetta et qui nécessitent l'intervention de la prévention spécialisée.

3.3. Services sociaux

Les assistants sociaux du Pôle Vie Sociale du département sont rencontrés chaque trimestre par les éducateurs. Ces temps de réunion permettent aux professionnels d'échanger des informations sur les jeunes et leurs familles accompagnées conjointement par ces deux services. En dehors de ces temps de réunion, des échanges téléphoniques ont lieu sur certaines situations qui le nécessitent.

3.4. Structures d'insertion professionnelle (relai emploi, mission locale, association d'insertion)

En 2024, le relai emploi, porté par le centre social le Babet a été fortement impacté par l'absence prolongée du salarié en charge de ce dispositif.

Le partenariat avec la Mission Locale de Saint-Etienne est très limité. Les éducateurs accompagnent parfois des jeunes à la Mission locale et le partenariat se limite à ces accompagnements. Depuis de nombreuses années maintenant nous exprimons le souhait que la prévention spécialisée puisse rencontrer les conseillers de la Mission Locale (sans succès pour le moment) dans le but de faciliter le partenariat, de se connaître mutuellement et si besoin de préciser les missions respectives de nos structures et de trouver de la complémentarité dans nos actions.

L'ACARS porte un Atelier Chantier d'Insertion (ACI), structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Le responsable du service de prévention spécialisée de l'ACARS est également responsable de cet ACI.

3.5. Structures d'éducation populaire

Comme évoqué précédemment, l'Amicale Laïque Beaubrun a fermé en mars 2024 en raison de difficultés financières. C'était un partenaire important du service de prévention spécialisée de l'ACARS avec lequel nous étions partenaires sur des projets communs. Les étés nous avions pour habitude de collaborer sur des projets déposés dans le cadre de l'appel à projet « quartiers d'été ». L'Amicale Laïque Beaubrun occupait les locaux immédiatement à côté de notre service de prévention spécialisée. L'exiguïté de notre local nous conduisait régulièrement à utiliser les salles de l'Amicale Laïque Beaubrun qui nous mettait à disposition ses locaux. Outre le fait de voir disparaître une association historique importante pour la vie du quartier et de ses habitants, nous avons perdu un partenaire qui nous permettait de pouvoir conduire matériellement nos actions collectives dans de bonnes conditions.

Le centre social Le Babet, autre partenaire majeur, rencontre des difficultés financières comme nombre de structures d'éducation populaire. Le Babet est de plus en proie à de nombreuses difficultés en termes de ressources humaines avec des difficultés de recrutement d'une part et de nombreuses absences au sein de son personnel qui fragilisent parfois le partenariat en termes de capacité, pour eux, à mener des actions communes. Durant l'année 2024, nous nous sommes associés au Centre Sociale Le Babet afin de mener un diagnostic de territoire commun (réalisation et l'administration d'un questionnaire à destination des usagers de nos structures, co-organisation de temps de « portage de paroles » sur l'espace public).

Le tissu associatif de notre territoire d'intervention demeure toutefois très vivant (La Brouette, La Bricoleuse, le CREFAD, Terrain d'Entente, Amicale Laïque de Tardy, ...). Un projet porté par le service de prévention spécialisée de l'ACARS et mené en partenariat, sur la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024, a permis de dynamiser ce partenariat à travers l'organisation d'événements regroupant l'ensemble des structures du quartier. (cf. action - projet « fais vivre ton quartier »).

La présence de nombreuses structures associatives dans le quartier est toutefois précaire puisque certaines rencontrent elles aussi des difficultés financières importantes.

3.6. Perspectives 2025

« Fais vivre ton quartier 2 » évoqué précédemment nous permettra de continuer à développer le partenariat ou de l'entretenir.

Les FRANCAS sont arrivés sur notre territoire au cours de l'année 2024. Depuis la rentrée de septembre, ils assurent entre autres une partie du périscolaire à la place de l'Amicale Laïque Beaubrun. A ce stade nous n'avons pas encore collaboré avec cette association.

L'amicale Laïque de Tardy a étendu ses interventions sur Tarentaize Beaubrun Couriot, notamment en assurant en partie le périscolaire autrefois réalisé par l'Amicale Laïque Beaubrun. Cette association est déjà en lien avec le service, elle nous a sollicité pour des situations de jeunes habitant le quartier. Ce partenaire ne touche toutefois pour le moment que très peu la population précaire du quartier à travers les actions conduites jusque-là. L'amicale de Tardy affiche toutefois la volonté de développer des actions envers les publics les moins favorisés de TTBC.

4. Fiche synthétique

1 - Le climat dans lequel évoluent les jeunes dans chaque territoire

- Les jeunes sont mobilisés dans des projets variés répondant à leurs différentes problématiques. Ces projets permettent de les engager dans de l'aménagement de l'espace public, de leur proposer des espaces de discussion, de travailler sur leur violence, d'accueillir des jeunes venus d'un autre continent, ...
- Dans les espaces publics, on observe des conduites à risque, principalement liées à la consommation de stupéfiants, aux trafics et aux addictions. La présence des jeunes et plus globalement des habitants du quartier est très limitée pendant le mois d'août.

2 - Le profil des jeunes accompagnés

- Les jeunes rencontrent des difficultés liées au décrochage scolaire, ainsi qu'à l'insertion professionnelle.
- La santé mentale est un sujet majeur et les jeunes adoptent souvent des conduites à risques impliquant la consommation de stupéfiants et des petits trafics. Notre partenariat avec INTERFACE constitue une plus-value dans l'accompagnement des jeunes sur cette thématique. Nous avons également mis en place des projets destinés à travailler sur cette problématique (psychoboxe) et souhaitons en développer d'autres en 2025.
- Les principales demandes des jeunes concernent l'accès aux loisirs pour les plus jeunes d'entre eux, l'aide administrative et le soutien sur des problématiques liées à la scolarité et l'insertion professionnelle pour les plus âgés,

3 - Le partenariat

- L'équipe entretient des partenariats solides avec plusieurs associations sportives, divers acteurs sociaux et d'éducation populaire, notamment avec le centre social, le foyer d'hébergement, l'amicale laïque Tardy, le comité UFCV de la Loire qui nous permettent de développer des projets à l'international. Compte tenu de la fragilité des structures d'éducation populaire et de la fermeture de l'amicale laïque Beaubrun, l'équipe a développé son partenariat avec de nombreuses structures associatives du quartier à travers le projet « Fais vivre ton quartier ».
- Le service social du département de la Loire est également un partenaire clé.
- Avec l'Éducation Nationale, l'équipe collabore régulièrement avec le collège Gambetta.
- En matière d'insertion professionnelle, les partenaires incluent la Mission locale, le CIO, l'espace info jeunes et Tremplin 42 pour les chantiers éducatifs.
- D'autres partenaires, tels que les cheffes de projet de la commune (social et urbain), la médiatrice santé et le DRE, participent aussi aux actions menées dans le quartier.
- Interface est un partenaire privilégié qui intervient notamment dans le cadre des permanences éducatives du mercredi une semaine sur deux, du projet « Psychoboxe » et du projet « carrefour des idées ».

4 - L'activité 2024

- Les projets éducatifs de 2024 ont inclus :
 - des ateliers théâtre d'improvisation,
 - des actions de médiation/ animation culturelle et sportives à travers le projet « Fais vivre ton quartier,

- l'organisation de temps de débats sur des sujets d'actualité et des sujets qui intéressent les jeunes à travers le projet « Carrefour des idées »,
- un travail individuel sur la santé mentale, les violences agies ou subies par les jeunes à travers le projet « Psychoboxe »,
- un travail sur l'engagement et la citoyenneté, avec la participation des jeunes à des ateliers de réaménagement d'espaces publics,
- l'accueil des jeunes venus de l'étranger à travers le projet « accueil en réciprocité »,
- des chantiers éducatifs.

Au total, l'équipe a organisé

- **6 projets** qui ont mobilisé 69 jeunes.
- **17 sorties** auxquelles ont pris part 62 jeunes
- **3 séjours** auxquels ont pris part 15 jeunes
- **18 événements et animations** auxquels ont pris part 113 jeunes.
- 1113,75 heures de **chantiers éducatifs** réalisées pour 49 jeunes.

• 5 - Perspectives 2025 de l'équipe

En 2025, l'équipe prévoit de poursuivre :

- Le projet "Psychoboxe", qui vise à canaliser l'agressivité des jeunes à travers une approche psychocorporelle,
- Le projet « engagement et la citoyenneté » avec la participation des jeunes à des réaménagement d'espaces publics,
- Le projet « accueil en réciprocité » avec l'accueil de jeunes étrangers venus de Mbour au Sénégal,
- Le projet « Carrefour des idées » avec l'organisation de débats autour de thématiques choisies par les jeunes, favorisant ainsi le développement de leur esprit critique et encourageant les échanges.
- Il est prévu la poursuite du travail avec l'Education Nationale notamment l'organisation de permanences éducatives au collège et les rencontres régulières avec les CPE avant chaque vacance scolaire.

En 2025, l'équipe prévoit de s'engager sur :

- Le projet « Fais vivre ton quartier 2 », porté par l'ensemble des partenaires associatifs qui ont participé à la première édition,
- Le projet « Espaces de valorisation et de partage entre filles » en vue de leur épanouissement et leur insertion à travers des activités variées, allant des ateliers de bien-être aux séances de sensibilisation et d'échanges, en passant par des sorties culturelles et des rencontres avec des intervenants spécialisés,
- Le projet « Remobiliser et favoriser le bien être à travers la pratique sportive » qui répond aux besoins spécifiques des jeunes de ces quartiers, en utilisant le sport comme levier de bien-être et d'insertion, à travers des activités ciblées et un accompagnement collectif et individuel renforcé.

Focus sur le travail avec les parents et sur le diagnostic de territoire

Sur la fin de l'année 2023 et le début de l'année 2024 nous avons réalisé en collaboration avec le centre social Le Babet un diagnostic de territoire.

Au-delà des données statistiques détaillées dans la présentation de notre territoire d'intervention qui met en avant la grande précarité économique des habitants du quartier, nous avons mis en place des actions permettant d'interroger les personnes en lien avec nos structures respectives, les habitants du quartier et les partenaires.

Afin de recueillir les avis des habitants de notre territoire d'intervention, nous avons élaboré un questionnaire à destination des adhérents du centre social Babet et des jeunes accompagnés par le service de prévention spécialisée de l'ACARS. Nous avons également organisé des temps de portage de paroles qui nous a semblé être une méthode intéressante de recueil de la parole des habitants du quartier en allant sur l'espace public, à leur rencontre, afin de favoriser les échanges de manière plus informelle et conviviale que lors de l'administration d'un questionnaire en face à face. Ce fut également un moyen pour nous de recueillir la parole d'habitants qui ne fréquentent pas forcément nos structures.

Le portage de paroles est un échange de points de vue, soit en direct entre les passant·e·s et les personnes qui animent le portage de paroles, soit en différé par la visibilité donnée aux différentes réponses possibles, aux différences de points de vue, sans qu'il y en ait un qui soit plus valorisé que d'autres.

Le portage de paroles permet :

- De se saisir de l'espace public comme d'un espace de parole
- D'être un outil de sensibilisation sans « prêcher une bonne parole »
- D'être un outil d'animation de débat qui laisse la place à chacun·e
- De recueillir des représentations ou des demandes sans être dans une logique de solution ou de proposition
- De ne pas rester dans l'entre-soi

Nous avons également organisé une rencontre partenariale à laquelle ont participé 31 personnes qui représentaient 16 partenaires de nos structures intervenants sur le territoire.

Ce diagnostic de territoire met en avant les priorités suivantes (selon les partenaires et les habitants) :

- Développer l'offre culturelle et sportive dans le quartier, en particulier à destination des enfants et des jeunes, tant en termes d'infrastructures que d'offre (clubs sportifs, animations de l'espace public, présence d'adultes référents sur l'espace public pour proposer des actions à la jeunesse ...),
- Développer des actions, des lieux de convivialité et des commerces à destination du public féminin,
- Agir sur l'image du quartier qui est vécu par les habitants comme un lieu où il fait bon vivre mais qui souffre d'une mauvaise réputation et d'un état de propreté jugé insatisfaisant,
- Agir en faveur de l'accès aux soins des habitants du quartier.

Focus sur le travail avec les parents

Tout au long de l'année, les éducateurs du service de prévention spécialisée de l'ACARS sont en lien avec les parents des enfants qu'ils accompagnent. Les accompagnements collectifs comme les sorties ou les séjours nécessitent des autorisations parentales, les éducateurs prennent alors contact avec eux.

Certains parents expriment leurs requêtes lors du travail de rue en termes de besoin, souvent concernant l'aménagement de l'espace public.

Certains parents, se trouvant démunis face à la situation de leurs enfants n'hésitent pas à se rendre directement dans nos locaux pour évoquer leurs inquiétudes ou solliciter une aide dans l'éducation de leurs enfants. Ils sont alors accueillis individuellement afin d'exposer leur situation et les éducateurs les accompagnent dans la réalisation d'actions relatives à leur fonction parentale.

En 2024 nous avons par exemple soutenu une maman dans sa fonction parentale, son fils connu du service rencontrant des problèmes avec la justice et rencontrant des difficultés de santé conduisant la prévention à accompagner cette maman dans la reconnaissance du handicap de son fils.

Une autre maman a sollicité le service pour sa fille, elle aussi connue du service, qui était dans une situation de fugue, avec une forte inquiétude d'emprise sur celle-ci et une suspicion d'exploitation sexuelle et de consommation de drogues et pour laquelle nous avons dû solliciter les services sociaux départementaux en réalisant une fiche de recueil d'information préoccupante, tout en portant une grande attention au maintien du lien avec cette jeune fille qui était dans une attitude de fuite vis-à-vis des éducateurs et un grand soin à expliquer la démarche à la maman afin qu'elle comprenne que celle-ci était effectuée dans l'intérêt de sa fille et d'elle-même.

Une autre maman nous a exprimé son inquiétude vis-à-vis de son fils qui se trouvait en difficulté dans les rapports avec son père, séparé de sa maman mais bénéficiant d'un droit de visite.

Un père célibataire, autrefois jeune accompagné par le service, a également sollicité l'accompagnement des éducateurs pour des rendez-vous concernant la scolarité de son fils.

Axes d'amélioration annuels

Présentation de la démarche qualité conduite par l'ACARS

L'ACARS mène une démarche globale d'amélioration continue de la qualité. Le service de prévention spécialisée s'inscrit pleinement dans cette démarche.

L'évaluation menée fin 2023 a permis d'identifier les axes d'amélioration prioritaires du service et de compléter le plan d'amélioration continue de la qualité (cf. annexes p25).

À la suite de cette évaluation, nous avons modifié le formulaire projet d'accompagnement afin qu'il comporte la mention des partenaires mobilisés.

Nous menons également une réflexion sur l'acquisition d'un logiciel spécifique à l'activité de prévention spécialisée. Nous sommes adhérent au CNLAPS, notamment en vue de pouvoir bénéficier du logiciel TRAJECT. Nous sommes en attente de l'agrément du logiciel TRAJECT à la suite du Ségur du numérique.

Le diagnostic de territoire a mis en lumière les besoins des habitants, et en particulier pour les plus jeunes. Nous nous étions associés avec le centre social Le Babet pour construire un projet dans le cadre de l'appel à projet cité éducative qui répondait au besoin de développement de l'offre culturelle et sportive et de présence d'adultes sur l'espace public. Malheureusement celui-ci n'a pas été retenu. Les actions que nous avons déposées pour l'appel à projet contrat de ville 2025 permettront, nous l'espérons, de répondre partiellement aux attentes et aux besoins de la population du quartier.

5. Annexes

5.1. Les projets achevés en 2024

Projet « Fais vivre ton quartier »

Le Conseil Local Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) a alerté le service de prévention spécialisée de l'ACARS sur le comportement inadapté, voire agressif et/ou violent de certains jeunes dans l'espace urbain. Nous avons également été sollicités, sur la situation tendue entre les forces de police et les jeunes de Tarentaize, impliquant des enfants à partir de 10 ans, lors d'une réunion groupe de travail « cadre de vie » organisée par la ville de Saint-Etienne (service Sports, loisirs et vie sociale Cohésion sociale et médiation numérique). Ce groupe de travail regroupe les bailleurs sociaux, les associations du quartier et le service Police et Sécurité civile municipales Prévention de la délinquance de Saint Etienne. Ce constat sur les évolutions à venir dans le quartier (réaménagement de l'espace public) et les comportements inadaptés de certains jeunes, nous conduisent à proposer collectivement, en partenariat avec les structures d'éducation populaires du quartier, des actions d'animation dans l'espace public. Ces actions, en partenariat avec le Centre Social Le Babet, l'association O.U.F., La Brouette, La Bricoleuse, structures impliquées dans le quartier Beaubrun-Tarentaize, ont apporté des réponses éducatives aux tensions évoquées, lors du GTO et du groupe de travail cadre de vie. Dans le cadre de ce projet, un questionnaire a été élaboré et administré, à partir de la rentrée 2023, afin de recueillir les souhaits des habitants en termes d'animation. Diverses journées d'animation (après-midi jeux, soirée concert, après-midi multisports) ont ensuite été organisées, en partenariat avec les structures précitées jusqu'à juin 2024.

Projet « Théâtre d'improvisation »

En 2019, nous avons mené un projet autour du théâtre d'improvisation qui a remporté un franc succès. Plus de 25 jeunes du quartier ont alors pu s'initier à la pratique du théâtre d'improvisation à travers des séances de découverte et des ateliers menés par la suite.

Les résultats pour certains d'entre eux ont dépassé toutes nos espérances. Bien que confrontés, dans un premier temps, à leur inhibition, à la gestion de leurs émotions ou encore leur difficulté d'expression orale, ils ont pu parvenir, à la fin du projet, à mener une représentation en public et devant leurs familles. Ils ont même suscité l'envie auprès d'autres jeunes du quartier.

Au vu de la réussite de ce projet, nous avons souhaité reconduire en 2023 un projet autour du théâtre "d'impro". À partir de la rentrée 2023, un groupe de jeunes a donc débuté des ateliers d'apprentissage du théâtre d'improvisation animés par une comédienne. Les ateliers se sont poursuivis en 2024. Le projet a été clôturé par une représentation en décembre 2024.

5.2. Les projets débutés en 2024

Projet « sport et bien être- gestion de l'agressivité et de la violence » (psychoboxe) :

Les objectifs de la psycho boxe sont d'amener le jeune à comprendre sa violence, en permettant une approche psychocorporelle de la violence, de passer des coups à la parole, de travailler le langage du corps en interrogeant la violence par une pratique psychocorporelle. On utilise ici la boxe comme une « thérapie » pour canaliser la violence et retrouver potentiellement confiance en soi.

Nous avons organisé, depuis septembre 2024, des séances individuelles pour les jeunes, animées par un professionnel psycho boxeur, en présence d'une psychologue (INTERFACE) qui s'entretient avec les jeunes à l'issue de l'échange avec le psycho boxeur.

Le projet se poursuivra en 2025 avec toujours des séances individuelles, puis des séances collectives pour observer les attitudes des jeunes dans un autre contexte, face à leurs pairs. Des sorties éducatives et un séjour éducatif sont également prévus.

Projet « engagement et citoyenneté » :

Dans le cadre des projets « Cœur d'histoire », le service a été sollicité par la ville de Saint-Étienne, pour associer les jeunes du quartier aux ateliers de concertation sur le futur réaménagement d'espaces publics dans le quartier Tarentaize. Deux groupes ont été mobilisés dans deux de ces projets d'aménagement (Parc Jean Ferrat et Place Ste Barbe). La place Ste Barbe est toujours en cours d'aménagement. Les jeunes engagés sur ce projet vont continuer à collaborer à ce projet en 2025.

Projet « accueil en réciprocité Euro-Afrique » :

Après avoir permis à des jeunes de voyager en Europe et en Afrique, le service de prévention spécialisée s'est engagé dans un projet d'accueil "en retour", en partenariat avec le Comité UFCV de la Loire. Lors du séminaire de préparation à l'accueil, regroupant les différentes structures engagées dans ce projet Européen, la thématique « sport, bien être et santé mentale » a émergé. Ce thème permet de répondre et de travailler autour de 4 objectifs de développement durable (accès à la santé, accès à une éducation de qualité, égalité des sexes, partenariat mondial pour la réalisation des objectifs).

Ce projet se déroule en trois étapes :

- 1ère étape : Préparation de l'accueil avec une structure d'éducation populaire de Bonson
- 2^{ème} étape : Accueil des jeunes Milanais du 21 au 27 juillet 2024.
- 3^{ème} étape : Accueil des jeunes Sénégalais prévu initialement au mois de décembre 2024 a été reporté à l'année 2025 en raison des temporalités des demandes de subventions nécessaires (FONJEP Jeunesse Solidarité Internationale)

Projet « Carrefour des idées » :

Ce projet fait suite au projet ciné débat achevé en 2023. Afin de ne pas nous limiter dans les thèmes abordés, en fonction des demandes exprimées par les jeunes ou des besoins repérés par les travailleurs sociaux, nous organisons depuis la rentrée 2024 des débats, en collaboration avec la psychologue d'Interface.

Ce projet consiste à organiser des séances débat avec des groupes de 7 à 10 jeunes sur un thème précis, en présence de la psychologue d'Interface et si nécessaire d'un intervenant expert dans le domaine abordé. Les débats sont le moyen pour des jeunes d'échanger, de développer leur sens critique, de s'exprimer librement sur des thèmes préalablement choisis. Les jeunes amènent les thèmes en fonction des problématiques auxquelles ils peuvent être confrontés. Ces débats vont se poursuivre en 2025.

5.3. Plan d'actions amélioration de la qualité 2024 :

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Prév Spé - 2022-2 Accompagner le salarié dans son parcours professionnel.	• Ressources Humaines	• Evaluation Externe	Sandrine VOLOZAN	30/06/2023	2	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Remettre en place les entretiens annuels			Sébastien BOURETTE	31/12/2023	Traité	
Retravailler fiche d'entretien			Sébastien BOURETTE	15/12/2023	Traité	
Caser judiciaire n°2 : Loi relative à la protection des enfants (réforme relative à l'accomp des enfants)			Sébastien BOURETTE	30/06/2025	En cours	
Prév Spé - 2024-6 Adapter notre action au plus près des besoins des jeunes - Orientations du service 2023 - 2028	• Accompagnement de l'usager	• Projets de Services	Sandrine VOLOZAN	31/12/2027	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Conduire un diagnostic de territoire en fonction de la feuille de route de SEM.			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	Traité	
Evaluer les nouveaux plannings à la suite de l'organisation préconisée par SEM			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	Traité	
Améliorer les outils d'évaluation auprès des jeunes			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Développer la présence du service au travers des réseaux sociaux			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	Non traité	
Prév Spé - 2023-4 Ajustements Evaluation Externe	• Gestion Documentaire • Loi 2002-2 ESSMS	• Evaluation Externe	Sandrine VOLOZAN	31/12/2026	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Dossier jeune			Sébastien BOURETTE	31/12/2025	Traité	
Procédure de nettoyage			Sébastien BOURETTE	31/12/2023	Traité	
Plan bleu			Sandrine VOLOZAN	30/06/2024	Traité	
Réflexion à mener sur le logiciel interne			Sébastien BOURETTE	31/12/2025	En cours	
Renforcer la formation sur droits et devoirs de la personne accompagnée			Sébastien BOURETTE	31/12/2026	En cours	
Orienter la personne accompagnée vers les partenaires de la santé			Sébastien BOURETTE	30/06/2025	En cours	
Prév Spé - 2024-7 Diagnostic de territoire	• Partenariat	• Arrêté d'autorisation	Sébastien BOURETTE	31/12/2024	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Créer des outils d'évaluation (questionnaires) et portage de parole			Sébastien BOURETTE	29/02/2024	Traité	
Co-animer une réunion porterales avec les partenaires du quartier			Sébastien BOURETTE	31/07/2024	Traité	
Rédiger le diagnostic de territoire en partenariat avec le centre social du babet			Sébastien BOURETTE	31/12/2024	Traité	
Envoyer le diagnostic de territoire à SEM			Sébastien BOURETTE	31/12/2024	Traité	
Prév Spé - 2024-3 Engagements CPOM	• Accompagnement de l'usager	• CPOM	Sandrine VOLOZAN	31/12/2027	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Développer une intervention plus précoce			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Amplifier une intervention en direction des jeunes de 11 à 15 ans			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Préparer au monde du travail et réorienter vers les structures adaptées			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Consacrer au moins 1/3 du temps d'intervention, au travail de Rue et à la présence sociale			Sébastien BOURETTE	31/12/2026	Traité	
Organiser le travail de Rue et la présence sociale			Sébastien BOURETTE	31/12/2026	Traité	
Participer régulièrement aux instances de coordination			Sébastien BOURETTE	31/12/2026	Traité	
Prendre en compte la mobilité des jeunes Prév Spé - 2024-4 Indicateurs d'évaluation CPOM	• Accompagnement de l'usager	• CPOM	Sébastien BOURETTE Sandrine VOLOZAN	31/12/2027	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Nombre et caractéristiques des jeunes bénéficiaires de la prév spé			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Evaluer les modalités de rencontre des nouveaux publics			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Identifier les proposition éducatives - réponses apportées			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Evaluer les impacts / résultats			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Prév Spé - 2024-2 Plan d'action Prévention sécurité et gestion des risques	• Prévention des risques • Outils loi 2002-2 • Sécurité	• PACQ	Sandrine VOLOZAN	30/06/2024	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Affichage obligatoire dans les services			Sébastien BOURETTE	30/06/2024	Traité	
Affichage obligatoire droit des usagers			Sébastien BOURETTE	30/06/2024	Traité	
Politique de prévention et de gestion des risques : Documents sécurité			Sébastien BOURETTE	30/06/2024	Traité	
Prév Spé - 2023 -4 Rapport d'activité	• Loi 2002-2 ESSMS	• CPOM	Sandrine VOLOZAN	08/04/2024	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Rédiger le rapport d'activité			Sébastien BOURETTE	08/04/2024	Traité	
Prév Spé - 2024-5 Rendre plus efficiente l'organisation du service - Orientations du service 2023 - 2028	• Outils loi 2002-2 • Accompagnement de l'usager	• Projets de Services	Sandrine VOLOZAN	31/12/2027	1	
Actions			Pilotes	Échéances	Statut	
Mettre à jour régulièrement les fichiers Excel, en renseignant les données concernant les jeunes accompagnés et les actions mises en place			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Favoriser la veille active sur l'environnement socioculturel			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Mettre à jour les procédures			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	
Respecter les échéances fixées lors des réunions d'équipe et les noter dans le compte-rendu de réunion.			Sébastien BOURETTE	31/12/2027	En cours	